

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 9 novembre 1999

LETTRE DU 9 NOVEMBRE 1999

Chère collègue, cher collègue,

Alors que les feuillus se dénudent progressivement et se préparent à l'engourdissement qui leur permettra d'affronter sans grand dommage les rigueurs de l'hiver, la vie universitaire, chez nous, fonctionne à haut régime. À vrai dire, la situation est à la fois encourageante et préoccupante. Encourageante, à cause de l'augmentation de la clientèle étudiante (si la tendance actuelle se maintient!!!) qui stabilisera la partie de la subvention d'équilibre reliée à la dimension des effectifs étudiants. Préoccupante, parce que le corps professoral ainsi que les services administratifs doivent pour le moment porter le poids de cette clientèle additionnelle sans l'appui des ressources requises. Un peu partout, et dans les milieux politiques notamment, on parle abondamment de la situation faite au monde universitaire que l'on décrit volontiers comme alarmante; cependant, les correctifs anticipés ou annoncés tardent à se matérialiser. La morosité, tout en s'atténuant, demeure présente un peu partout.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

L'Université prépare activement la campagne de financement qu'elle lancera dans le grand public au début de l'an nouveau. Déjà, la famille universitaire est dans le coup : les gestionnaires principaux ont bien répondu à l'appel car plus de 475 000 \$ ont déjà été souscrits. Parallèlement, près de 300 bénévoles s'emploient à convaincre leurs collègues d'apporter une aide significative en privilégiant l'un ou l'autre des projets institutionnels ou facultaires. Les résultats obtenus auprès de la famille universitaire, dont fait partie la collectivité des personnes retraitées, seront d'autant plus importants qu'ils serviront de « déclencheurs de générosité » dans les démarches à entreprendre à l'extérieur de nos murs et, plus particulièrement, dans le milieu des grandes entreprises.

Madame Marie-France Thibaudeau, professeure émérite et ci-devant doyenne de la Faculté des sciences infirmières, a accepté la responsabilité de contacter les personnes retraitées issues du corps professoral. Elle fournira sous peu, à ceux et celles d'entre-vous qui le désirent, les renseignements relatifs aux projets institutionnels et aux modalités selon lesquelles les contributions pourront être effectuées. Les campagnes antérieures de financement ont eu des effets fort remarquables. Par exemple, elles ont permis à des jeunes gens talentueux d'avoir accès aux études supérieures et elles ont aidé de nouveaux professeurs de s'établir

solidement dans leur milieu ou de compter sur le financement initial indispensable à l'obtention de subventions de recherche substantielles. Il n'est pas oiseux de rappeler que les 2 M \$ annotés à cette fin lors de la campagne de financement de 1948 ont permis la création, en 1956, du Régime de retraite de l'Université de Montréal. Et ce n'est pas rien si l'on en juge par les développements ultérieurs.

LE COMITÉ DE RETRAITE ET SES RECOMMANDATIONS

Le 13 octobre dernier, le Conseil de l'Université, donnant suite aux recommandations du Comité de retraite, a adopté un train de mesures relatives à l'utilisation de l'excédent du surplus actuariel de la Caisse tel qu'évalué par le Comité d'experts prévus dans le Règlement. Je rapporte ci-après les éléments essentiels de la décision du Conseil.

Indexation automatique égale à 100% de l'augmentation de l'Indice du prix à la consommation (IPC) à l'égard de tous les crédits de rente accumulés jusqu'au 30 juin 2002. En clair, cela signifie que, pour les personnes déjà retraitées ainsi que pour celles qui prendront leur retraite au plus tard le 30 juin 2002, les pensions versées seront automatiquement indexées à un taux égal à 100% de la variation de l'IPC. Incidemment, l'on m'apprend que l'indexation des rentes présentement versées sera, en date du 1er janvier 2000, de 2,58%.

Un montant additionnel de 10 M \$ est affecté au programme de rachat de service passé pour la période de travail à l'Université qui a précédé la date d'admissibilité au Régime. Cette disposition permettra au participant de ne verser que 50% du coût du service qu'il rachète, les autres 50% du coût étant assumés par la Caisse du Régime. Plus de 21 M \$ sont désormais disponibles à cette fin.

La mise sur pied — à compter du 1^{er} janvier 2001 — du Programme surcomplémentaire de retraite à l'intention de tout participant dont les droits sont brimés par l'application du maximum déterminé par les règlements de l'Impôt sur le revenu. Ce programme s'ajoute au RRQ, considéré au Québec comme régime de base, et au Régime de retraite de l'Université de Montréal (RRUM), reconnu comme régime privé complémentaire. D'où le qualificatif par trop encombrant de Programme surcomplémentaire. Les personnes visées par ce programme seront avisées en temps utile.

L'ASSURANCE-SANTÉ : DOSSIER EN ÉVOLUTION

La question de l'assurance-santé continue de retenir l'attention de l'APRUM; en fait, c'est toute la communauté universitaire qui chemine présentement via le Comité des assurances : organisme statutaire prévu dans les conventions collectives et les ententes avec les associations. L'APRUM, tout en n'étant pas membre de ce Comité, prend les dispositions requises pour que les intérêts de ses membres soient respectés. Des rencontres auront lieu prochainement avec la responsable de ce

dossier à la Direction des ressources humaines. Le cheminement se fait, bien entendu, dans le sens des propos que je vous tenais dans ma lettre du 26 août dernier.

LA RÉCEPTION DU TEMPS DES FÊTES

Comme le veut la tradition —et ici, on n'a pas peur des mots! — revient l'occasion de se retrouver autour d'une table généreusement garnie et de déguster, en bonne compagnie, les bons vins qui l'accompagnent. Tel qu'annoncé antérieurement, la réception du temps des fêtes se tiendra le mercredi le 1^{er} décembre prochain, à compter de 17:30, dans le Hall d'honneur du Pavillon principal. Le coût de participation, comme par le passé, est de 30 \$ par personne. Le Comité organisateur responsable des contacts avec le traiteur insiste pour que les coupons-réponses et les chèques y associés arrivent au secrétariat de l'APRUM au plus tard le vendredi 26 novembre. La paperasse requise pour ce faire vous parvient sous ce pli de même qu'un laissez-passer pour garer votre voiture dans le voisinage immédiat du Pavillon principal.

De l'avis des personnes qui ont participé aux réceptions de l'APRUM, il fait bon de retrouver, en dehors des occupations et préoccupations qui forment la trame de nos vies, des collègues qui accordent une certaine importance aux contacts spontanés que de tels moments favorisent.

LES 3^E JEUDIS DU MOIS

Le prochain déjeuner du 3^e jeudi du mois (18 novembre) sera le dernier de la série de l'automne. Comme à l'accoutumée, le Restaurant Chez Lévêque nous y accueillera de 12 :00 à 14 :00. D'autres 3^e jeudis se pointeront en 2000 dont il convient de noter les coordonnées dans votre calepin de l'année magique! Il s'agit des 20 janvier, 17 février, 16 mars, 20 avril et 18 mai 2000. Sachez que votre présence y sera notée avec grand plaisir.

Et ce n'est qu'un au revoir.

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp